L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

Un s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 393

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

23 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Caroline Decker, Veuve de Chas F. Peyton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 73 757—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Samuel C. Readman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Henry Rice, Jr. avocat.
24 sept—24 28—oct 3

Succession de S. M. Chamberlain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 270—Division E—Attendu que Mme Martha Chamberlain, veuve de Silas McKeen Chamberlain, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu S. M. Chamberlain décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Harvey E. Ellis, avocat.
24 sept—24 28—oct 3

Succession de William Naber et femme, Margarette Naber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 73,890—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Christian H. Gerding, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'héritage conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. T. B. Walker, avocat.
23 sept—23 27—oct 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de Propriétés du Troisième District.

A être offertes et vendues en entier.

Jas J. Reiss Co. vs A. J. Suarez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 72 769—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi.

Les propriétés ci-après décrites, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situées dans le troisième district de cette ville ayant les désignations et mensurements d'après les arpentages faits par L. Dane, ingénieur civil et voyer, et par J. A. Drémédart, député voyer de ville, (excepté le lot Un dans l'îlet No 523). Les devis de ces lots sont annexés à un inventaire de la succession du défunt Manuel Suarez Y. Miranda et femme fait pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 20 janvier 1903, à savoir :

1° Deux certains lots de terre, désignés par les Nos Neuf et Dix, dans l'îlet No 480, borné par les rues Urquhart, Marais, Piété et Louisa, mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété, par cent dix huit pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Dix se trouvant à une distance de soixante deux pieds de l'encoignure des rues Piété et Urquhart.

2° Un certain lot de terre, d'une forme irrégulière, désigné par la lettre C, dans l'îlet No 481 borné par les rues Urquhart, Marais, Louisa et Clouet, mesurant quarante six pieds sept pouces de face à la rue Urquhart par une première profondeur sur le côté vers la rue Louisa de cent vingt quatre pieds sept pouces et une ligne, de là se dirigeant sur une ligne parallèle à la rue Urquhart trente pieds huit pouces et deux lignes de là une profondeur finale de quarante six pieds dix pouces et sept lignes à la ligne du fond, laquelle a quinze pieds dix pouces et six lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent soixante et onze pieds six pouces.

3° Deux certains lots de terre, désignés Nos onze et douze dans l'îlet No 502, borné par les rues Robertson, Villeré, Piété et Désiré, contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit : Le et No 12 formant l'encoignure des rues Robertson et Désiré, ayant vingt huit pieds cinq pouces quatre lignes de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Robertson et ledit lot onze ayant vingt huit pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 26, 27, 28, 29 et 30 dans l'îlet No 604, borné par les rues Robertson Villeré, Louisa et Clouet, et mesurant comme suit. Le lot 26, vingt neuf pieds, cinq pouces de face à la rue Robertson sur cent soixante dix pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles; et les lots Nos 27, 28, 29 et 30 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente et un pieds de face à la rue Clouet, sur cent dix sept pieds, dix pouces et quatre lignes de profond sur entre lignes parallèles, le lot No 27 formant l'encoignure des rues Clouet et Robertson.

5° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 12, 13, 14, 15 et 16, dans l'îlet No 654, borné par les rues Claiborne, Robertson, Louisa et Clouet, mesurant comme suit : Lots 12, 13 et 14 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente pieds de face à la rue Claiborne sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles; le lot 12 étant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Claiborne et Louisa, et lesdits lots 15 et 16 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Robertson sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot 16 étant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des rues Robertson et Louisa.

6° Trois certains lots de terre désignés par les Nos six, sept et huit, dans l'îlet No 655, bornés par les rues Claiborne, Robertson, Piété et Louisa, contigus les uns aux autres, et mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent dix huit pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur. Le lot No 6 étant à une distance de cent vingt quatre pieds deux pouces et six lignes de l'encoignure des rues Piété et Robertson.

7° Un certain lot de terre, désigné par le No quatre, pris de la portion "D" dans l'îlet No 656, borné par les rues Désiré Claiborne, Robertson et Piété, étant à une distance de quatre vingt treize pieds, deux pouces et six lignes de la rue Claiborne et mesurant de là trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

8° Un certain lot de terre désigné par le No un dans l'îlet No 523, borné par les rues Urquhart, Villeré, Feliciana et Montégut, sur un plan fait par M. de Young, architecte, daté le 13 février 1862, déposé parmi les dossiers de Félix Grima, ancien notaire, lequel lot formant l'encoignure des rues Urquhart et Féliciana et mesurant trente et un pieds cinq pouces et trois lignes de face à rue Féliciana sur cent quinze pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Mc Closkey et Benedict, avocats.
16 sept—16 17 23 30—oct 7 14 20

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Belle Propriété Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme No 3938 rue Chestnut, entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Grande Terrasse.

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Martha Neisoo, femme de James Z. George et James Z. George.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,117—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y attachés appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 266, borné par les rues Chestnut, Austerlitz, Constantinople et Camp, désignés comme lots douze et D, d'après un plan de O. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 4 septembre 1894, et annexé à un acte pardevant H. C. Leake, notaire en cette ville, daté le 31 mai 1895, lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit : Le lot D est situé et commence à une distance de quatre vingt dix pieds de l'encoignure des rues Chestnut et Constantinople et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles et ledit lot No Douze contigu audit lot D sur le côté le plus près de la rue Austerlitz et mesurant trente pieds de face à ladite rue Chestnut sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot D est composé des parties des lots originaux Nos 7, 8, 9, 10 et 11 et ledit lot No Douze comprenant le tout du lot original No Douze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.
27 août—27—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Connue comme le No 826 rue Philip

Richard T. Burke vs Ambrose J. Brannan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 52,264—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philip, Annonciation, Première et Laurel, désigné comme lot No Deux cent trente sept sur un plan de H. Grant, voyer, le 22 février 1844, mesurant vingt neuf pieds dix pouces trois lignes sur la rue Philip sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes et demie de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. S. Rare, avocat pour le plaignant.
9 sept—9 16 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Portant le No Municipal 1312 rue Tèche.

Mutual Building and Homestead Association vs Charles H. Robbins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74 249 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le cinquième district municipal de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tèche, (anciennement Monroe), Lamarque (anciennement Cayenne), et De Armas, et l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison), et devant désigné comme îlet No 7 de la ville de McDonoghville, sur un plan dressé par L. Pilié, voyer, et déposé en le bureau de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville, comme plan No 30 du Livre des plans No 1 et maintenant désigné comme îlet No 215 sur un croquis fait par A. De Armas, député voyer de ville le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé en le bureau de E. Bouny, anciennement un notaire public en cette ville le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure américaine trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Tèche (anciennement Monroe) sur les profondeurs suivantes, à savoir : lot No 18 a cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No 19 a cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll et Carroll, avocats.
17 sept—17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. J. Verhaben & Bro vs Wm Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,147—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de Wm J. Johnson (ou William Johnson) dans et en un procès intitulé F. Rivers Richardson versus William Johnson, No 72,039 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans lequel il prie pour la nullité du jugement dans ce procès exécutoire rendu le 11 novembre 1903 et réclame la possession de toute la propriété vendue sous ledit procès exécutoire et les produits et revenus de ladite propriété, et aussi quel que soit l'intérêt ledit Wm J. Johnson (ou William Johnson) pourrait avoir dans la propriété décrite dans sa pétition enregistrée dans ledit procès le 18 juillet 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Edw. P. Kistner, avocat pour les plaignants
2 sept—2 3 9 16 23 30—oct 6

ANNONCES JUDICIAIRES

Dans l'affaire de la succession de Charles F. Lurges.

Mme Julia Lindenschmidt vs Charles F. Lurges.

No 72,726—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Ling. Division D.

Considérant que A. C. Wuerpel a produit des preuves devant la Cour qu'il a été nommé agent résident de la "Lincoln Trust Company" du Missouri; le curateur de la succession et tuteur de la personne de Charles F. Lurges; que ledit Charles F. Lurges possède des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ledit tuteur désire transférer lesdites propriétés et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat du Missouri, le domicile dudit Charles F. Lurges.

Maintenant, en conséquence, avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées de faire valoir (s'ils en ont ou peuvent en avoir) dans les trente jours de la date de la première parution de cela pourquoi la demande de dédit tuteur ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
T. CONNELL, Greffier.
21 sept—21 26—oct 3 14 20

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ATTENTION
SPECULATEURS ET PLACEURS.
LA MEILLEUR OCCASION DE LA SAISON.

Vente en partage du sixième lot de terre dans la paroisse de St Bernard ;

In re Bertha Berns, née Poesch et al. versus Magdalena Poesch, une mineure.

No 618 du Dossier de la vingt neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard, Etat de la Louisiane.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI, le 25 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu en vertu d'un jugement de l'Hon Albert Estopinal Jr, juge de la Vingt-Neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard, Etat de la Louisiane, signé en Cour en vertu le 27 août 1904, dans le procès intitulé Bertha Berns, née Poesch, et al. versus Magdalena Poesch, une mineure, ledit jugement décrétant un partage par licitation et en vertu d'un ordre daté le 15 septembre 1904 rendu par l'Hon juge John St. Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée Léonora Poesch et als, vs Magdalena Poesch, une mineure, No 63,097 du dossier ledit ordre fixant les termes de la vente de l'intérêt d'un tiers de ladite mineure Magdalena Poesch, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Onze îlots de terre situés dans la paroisse de St Bernard, avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y adhérents, numérotés au quinze à vingt cinq inclusivement, consistant de 15 lots dans chaque îlet.

L'îlet No 13 est borné par les rues Claiborne, Prosper, Angela et les Casernes des Etats Unis, la dernière étant la ligne de division séparant la paroisse d'Orléans de la paroisse St Bernard.

L'îlet No 16 borné par les rues Prosper, Solidalis, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 17, borné par les rues Solidalis, Joséphine, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'îlet No 18 borné par les rues Joséphine, Célestine, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'îlet No 19, borné par les rues Célestine, Génie, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 20 borné par les rues Génie, Libéreux et Libéral, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'îlet No 21 borné par les rue Libéreux et Libéral, Force, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'îlet No 22 borné par les rues Force, Vertu, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 23 borné par les rues Vertu, Magistrat, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 24 borné par les rues Magistrat, Law, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 25 borné par l'avenue Florida, les rues Law, Angela et les Casernes des Etats Unis.

Lesdites descriptions et subdivisions étant en conformité à un plan de J. D'Hémécourt déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire sous le No 89 et d'après le devis de situation fait par Alf. Théard, ingénieur civil pour la paroisse d'Orléans daté le 26 mai 1904.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes pour 1904 (s'il y a) et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication payant également pour l'acte de vente pardevant John Bassich Jr, notaire.
24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bois de Charpente!
Bois de Charpente!
Bois de Charpente!

Pour le compte de qui cela peut concerner.

Le Mardi, 27 Septembre 1904 à 10 heures 30 a. m.

Aux Stuyvesant Docks.

(Près de l'avenue de la Louisiane, façade du fleuve).

Un chargement de bois de charpente, par le char Ex 41,052, conformément à l'Acte 167 de la session de 1898, gouvernant les porteurs communs. Il sera vendu à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur.

Conditions—Comptant.
W. H. FITZPATRICK, Encanteur.
Bureau, 824 rue Commune.
16 sept—16 18 27

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

La balance du stock en magasin de la Fenner Carriage Company, Ltd.

In re Armstrong & Graham et al vs Fenner Carriage Company, Ltd.

No 73,817—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ALBERT PAUL, — Encanteur — Bureau 326 rue Carondelet. LUNDI, le 26 septembre 1904, à 11 heures a. m., sur les lieux No 315 rue des Magasins, en vertu de deux ordres signés respectivement le 9 et le 14 septembre 1904 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire et pour le compte de Armstrong & Graham et al versus Fenner Carriage Co. Ltd. Il sera vendu à l'enchère publique à savoir :

Le stock en magasin de ladite compagnie, comprenant plusieurs wagons à deux chevaux pour fermes, harnais, rateliers et chevilles, vitrine en verre pour harnais et bureau, les matériaux, outils et de nombreux autres articles; meubles de bureau et installations, coffre fort en fer, Remington Typewriter", étagères, comptoirs et divers; aussi un moteur de la force de cinq chevaux.

Conditions—Comptant.
Charles G. Gill, avocat pour le receveur.
15 sept—15 18 25 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Laures J. Bradley vs Veuve M. D. Dale

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 18,611—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 24 septembre 1904, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir : Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions Comptant. CHAS. E. KENNEDY, Constable. J. Armstrong, avocat.
15 sept—15 20 24

Léon Beaudor vs John Long.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 18,699—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 26 septembre 1904, à 11 heures a. m., le contenu d'une buvette et grocerie, saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. E. KENNEDY, Constable.
15 sept—15 20 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Anthony Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,344—Division B—Attendu que Mary Stoke, veuve de Anthony Scott, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Anthony Scott, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart & Kernan, avocats.
16 sept—16 20 25

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages,

229 rue Nord Villeré (Ilet Iberville, Robertson et Bienville.)

A l'Encan, Mardi, le 11 octobre 1904

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession de Veuve Edmond Lagarasse, dossier No 74 186, ledit ordre daté et signé le 9 septembre 1904, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI le 11 octobre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite :

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et privilèges là dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Villeré, Iberville en Dessus et Robertson, et étant une portion du côté de la rue Iberville en Dessus de cette portion du lot original tracé d'après un plan dressé par Depouilly, daté le 19 janvier 1834, et déposé en l'étude de O. Lafarelaur, notaire, et mesurant en mesure américaine, vingt six pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Villeré, sur soixante trois pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec —

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier. Walter L. Gleason, Esq., avocat.
10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 RUE MELPOMENE.

A L'ENCAN, MARDI, 4 OCTOBRE 1904.

SUCCESSION DE JOSEPH C. RAYMORD.

No 71,890—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION E

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 24 août 1904, et adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 4 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Howard, France et Tacpitchora, désigné par le numéro huit sur un plan par G. T. Dunbar, voyer, et mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur de lui ou d'ordre, à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non aliénando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocats en cas de procès; la propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer, en dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1904. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO
Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur, bureau 303 rue Baronne, à l'encoignure de la rue Gravier.
F. A. Lambert, avocat.
2 sept—2 4 11 18 25—oct 2 4

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de très grande valeur du Troisième District,

FAISANT FACE A L'AVENUE ST BERNARD ET LA RUE NOUVELLE-ORLEANS.

No 1621 AVENUE ST-BERNARD.

—ET—

Nos 1614-16 RUE NOUVELLE-ORLEANS.

SUCCESSION DE GEORGE LANDRY.

No 71,890—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Field J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 28 septembre 1904, à midi il sera vendu aux enchères publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 août 1904, pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en dépendant, situé dans le troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Bernard avenue (anciennement Walton), Derbigny (anciennement Prospect) Nouvelle-Orléans et l'avenue Claiborne, le dit lot de terre et désigné par la lettre D d'après un croquis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le 2 novembre 1903 annexé à l'inventaire de la succession de George Landry pris par B. Rosen, notaire public en cette ville, le 2 novembre 1903, d'après ledit croquis et certificat d'arpentage le dit lot mesure quarante pieds trois pouces quatre lignes de face à la rue St Bernard quarante pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle-Orléans par une profondeur de cent trois pieds six pouces sur la ligne de côté vers l'avenue Claiborne et cent dix sept pieds six pouces sur la ligne de côté vers la rue Derbigny, ledit lot revenant de la rue Nouvelle-Orléans à l'avenue St Bernard, et commençant sur l'avenue St Bernard à une distance de cent soixante douze pieds dix pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue St Bernard et la rue Derbigny, et à une distance sur la rue Nouvelle-Orléans de cent soixante quatorze pieds et trois pouces de l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Derbigny.

Les améliorations comprennent une maison à deux étages et autre bâtisse portant le numéro principal 1621 avenue St Bernard et deux petites maisons d'un étage portant les numéros 1614 et 1616 rue Nouvelle-Orléans.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication. L'acquéreur devant assumer le paiement de l'acte de l'Etat de 1904 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Busière Rosen, Notaire Public aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard, avocat.
28 août—28—sept 4 11 18 25 28

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence,

COTTAGE DOUBLE.

Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Jémina Henry.

No 73,454 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 18 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er septembre 1904, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Le cottage de bois bien situé Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième contenant trois chambres de chaque côté, cuisine, citerne, hangar, cour, etc., plus complètement décrit comme suit, à savoir : Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville (autrefois le Faubourg Livaudais), dans l'îlet décrit par le numéro 231, lequel est borné par les rues Liberté, Troisième, Howard et Quatrième, et décrit comme lot No 2d du dit îlet, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la Liberté sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et fait acquis par la défunte Jemina Henry de W. O. Hart par un acte de vente passé pardevant Frank Zengel, un notaire de cette ville, paroisse et Etat le 31me jour de décembre 1897 et enregistré dans le livre des transferts 167 folio 234 de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Le même jour au No 2617 rue Sud Liberté, à 1 30 heure P. M., il sera vendu dans l'affaire ci-dessus intitulée tout et particulièrement les meubles de maison, livres, argenterie et autres effets mobiliers contenus dans les dits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Les effets mobiliers seront vendus pour du comptant et la propriété foncière un tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur privilège et par hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec le pacte de "non aliénando" et toutes les autres clauses de sécurité 5 0/0 honoraires d'avocat dans le cas d'un procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, lequel devant payer les taxes d'état de 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Leon Maxon, notaire, aux frais de l'acquéreur.
m11 sept—11 18 25—oct 2 6 16 [illegible]

Succession de Mme Annie Broeg, veuve de Lambert Franz

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74 344 — Division A — Attendu que August W. Berden a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Annie Broeg, veuve de Lambert Franz, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greff